

Association

Ville des Alpes de l'Année
Alpenstadt des Jahres e.V.
Città alpina dell'anno
Alpsko mesto leta



Ville des Alpes de l'Année
Alpenstadt des Jahres
Città alpina dell'anno
Alpsko mesto leta



Rapport annuel 2007

25.1.2008

Secrétariat:

Postfach 142 ▪ Im Bretscha 22 ▪ FL-9494 Schaan

Tel.: 00423 237 40 39 ▪ Fax: 00423 237 40 31

aurelia.ullrich@alpenstaedte.org ▪ www.villedesalpes.org



Sommaire

Sommaire	2
1. Les 10 ans de l'Association « Ville des Alpes de l'Année »	3
2. Les Villes des Alpes de demain	3
3. Mettre des personnes en relation : le réseau.....	4
Collaboration avec la Convention alpine	4
4. UrbanEnergyAlps : un projet commun en bonne voie	5
5. Le Secrétariat en plein travail	6
Des flashinfos aux communiqués de presse.....	6
www.villedesalpes.org.....	6
6. Réunions du Comité directeur et assemblées générales.....	7
7. Perspectives pour 2008: Convention alpine, travail de relations publiques, projets	7
Coopération avec la Convention alpine.....	7
Travail de relations publiques	7
Projet énergétique UrbanEnergyAlps.....	8
Candidature au titre de « Ville des Alpes de l'Année 2009 » ou « 2010 ».....	8
Flashinfos.....	8
8. L'organisation	8
Les membres	8
Le comité directeur.....	8
Les vérificateurs des comptes.....	9
Le jury	9
Les consultants et consultantes	9
Le Secrétariat.....	10

1. Les 10 ans de l'Association « Ville des Alpes de l'Année »

En 2007, l'Association Ville des Alpes de l'Année a fêté ses 10 ans d'existence. Dans le cadre des festivités de clôture organisées à Sondrio, les Villes des Alpes ont échangé des présents symboliques afin de célébrer l'événement. Le Secrétariat a en outre profité de l'occasion pour publier une nouvelle brochure d'information, qui présente brièvement les cinq objectifs de l'Association et les villes déjà lauréates. Cette brochure, disponible sur Internet, a été remise au format papier et au format électronique à toutes les Villes des Alpes de l'Année, au jury et au Secrétariat permanent de la Convention alpine. Le Secrétariat a également pris contact avec une société de films documentaires qui souhaiterait tourner un documentaire sur les Villes des Alpes de l'Année. Afin de mieux faire connaître ces festivités au public, un communiqué de presse a été rédigé en quatre langues et envoyé à 2500 adresses de presse.



Photo de groupe des représentant-e-s des Villes des Alpes de l'Année, Sondrio, 30/11/2007

2. Les Villes des Alpes de demain

Brigue-Glis est la Ville des Alpes de l'Année 2008. Pour le titre de « Ville des Alpes de l'Année 2009 » ou « 2010 », le Secrétariat a adressé par courrier postal et électronique des formulaires de candidature à plus de 200 villes dans tout l'espace alpin et, en collaboration avec les représentations nationales de la CIPRA et les membres du jury, contacté directement quelques candidates possibles. Les dossiers reçus ont été étudiés par le Secrétariat et transmis au jury.

Brigue-Glis a fourni un complet travail de préparation en vue de son année en tant que Ville des Alpes. Du 14 au 16 juillet, un séminaire d'impulsion a été organisé, auquel des représentant-e-s de Gap/F, Sonthofen/D, Bad Reichenhall/D et Herisau/CH ont participé. A l'occasion de l'assemblée générale du 30 novembre à Sondrio, les représentants et les représentantes de la ville de Brigue-Glis ont présenté leur programme, qui prévoit de nombreuses manifestations auxquelles toute la population est invitée à prendre part. Le coup d'envoi de l'Année Ville des Alpes 2008 de Brigue-Glis a été donné le 11 janvier, en même temps que la cérémonie d'inauguration.



Remise de son titre à la ville de Brigue-Glis. Sondrio, 30/11/2007

3. Mettre des personnes en relation : le réseau

Une des priorités du travail de l'Association en 2007 a été de développer le réseau des Villes des Alpes. Des informations et des documents ont été mis à disposition en quatre langues. Ce service assure une base d'informations commune pour les villes membres. A titre d'exemple, le manuel Ville des Alpes a été actualisé et il est disponible sur Internet dans les quatre principales langues des Alpes.

D'une manière générale, la médiation de contacts au sein du réseau prend une place importante dans le travail du Secrétariat, comme par exemple la facilitation de contact avec des interlocuteurs et les petites traductions pour la correspondance.

Collaboration avec la Convention alpine

En 2007, le réseau a été renforcé non seulement vers l'intérieur, mais aussi vers l'extérieur. Les contacts avec d'autres réseaux alpins, et en particulier avec le Secrétariat permanent de la Convention alpine, ont été développés.

En collaboration avec la Convention alpine et conformément à l'accord pour le renforcement de la coopération entre les Villes des Alpes et la Convention alpine, une conférence internationale sur les relations entre les villes alpines et les espaces protégés proches a été organisée le 9 mars 2007 à Chambéry. Une manifestation qui a également vu le jour grâce à la participation du Réseau alpin des espaces protégés. Quelque 300 participantes et participants ont fait le déplacement depuis la France, l'Italie, la Suisse, l'Allemagne et l'Autriche. Le Secrétaire général de la Convention alpine, Marco Onida, a présenté un exposé consacré aux « interactions entre la Convention alpine, les villes et les espaces protégés » et a fait office d'animateur. Quant à Colette Patron, Présidente de l'Association Villes des Alpes de l'Année, elle a rendu compte des activités exercées ; les Villes des Alpes de Trente/I, Chambéry/F et Sondrio/I ont soumis des exemples concrets de coopération entre les villes et les espaces protégés limitrophes. D'autres exposés ont été présentés par des experts, par le Directeur de la Task Force Espaces Protégés du Secrétariat Permanent de la Convention alpine ainsi que par des représentants des espaces protégés de plusieurs Etats alpins.

Un rapport sur la conférence a été joint au procès-verbal de séance du Comité permanent de la Conférence alpine, qui s'est tenue le 22 octobre 2007 à Bozen/I.

L'accord de coopération entre le Secrétariat permanent et les Villes des Alpes a pris fin le 26 avril 2007. Depuis, l'Association a pris contact avec le Secrétariat permanent afin de mettre au point le texte d'un Memorandum of Understanding non limité dans le temps entre le Secrétariat permanent de la Convention alpine et l'Association Ville des Alpes de l'Année.

4. UrbanEnergyAlps : un projet commun en bonne voie

2007 a été marqué par d'intensifs travaux de préparation en vue d'un projet commun dans le domaine de l'énergie, qui a été soumis lors du premier appel à projets du programme européen Interreg IVB Alpine Space fin janvier 2008. Le projet, baptisé UrbanEnergyAlps, pourrait bénéficier d'un budget global de près de 3 millions d'euros sur une durée de trois ans s'il est approuvé. Pendant cette période, cinq séminaires portant sur des thèmes comme les labels énergétiques ou la gestion de l'énergie dans les communes seront organisés et ouverts à toutes les personnes intéressées. Un recensement de meilleures pratiques, un congrès international, un site Internet dédié, une charte de la construction durable, un instrument de planification pour une utilisation durable de l'énergie ainsi que des actions de sensibilisation des citoyens et citoyennes sont également prévus. Sous réserve d'approbation par son conseil municipal, la ville de Sonthofen a déjà annoncé qu'elle endosserait le rôle de Lead Partner. Au cours de l'année, des éclaircissements et des informations ont été collectés auprès des services compétents de l'UE et le Secrétariat a participé à la manifestation Alpine Space en Autriche, où l'ébauche du projet des Villes des Alpes a été dévoilée. En octobre, un atelier de travail à Kempten/Sonthofen a permis à tous les partenaires potentiels de faire connaissance, de préciser leur intérêt pour ce projet, de définir les étapes suivantes et de donner corps aux différents lots de travaux. Les Villes des Alpes ont l'intention de mettre en œuvre ce projet avec les collectivités territoriales, les régions et les agences de l'énergie. Parmi les partenaires potentiels, on peut citer les Villes des Alpes de Sonthofen/D, Villach/A et Gap/F, Chambéry Métropole, l'agence de l'environnement de Maribor/SI, l'agence régionale Cestec Spa de Lombardie/I, l'agence de l'environnement de la région de la Vénétie/I, la province de Turin/I et l'agence de l'énergie Rhône-Alpes Energie Environnement/F.



Les partenaires potentiels du projet se sont réunis pour un atelier de travail à Kempten/Sonthofen

5. Le Secrétariat en plein travail

Le Secrétariat de l'Association se compose du Directeur, de la Chargée de mission, de collaboratrices et de stagiaires. En 2007, le Secrétariat a assumé de nouveau toute une série de tâches administratives et générales, notamment la comptabilité et la réclamation des cotisations de membre. Il a aidé les membres du jury en mettant à leur disposition des informations destinées à la rédaction du rapport final sur la Ville des Alpes de l'Année 2006.

Des flashinfos aux communiqués de presse

Au volet de la communication pour 2007, le Secrétariat a rédigé quatre flashinfos (lettres d'information), qui ont été envoyés par courrier électronique et mises en ligne en janvier, avril, juillet et décembre. Chacune d'entre elles est parue dans les quatre langues de l'Association. Les flashinfos constituent un moyen de communication utile pour tenir les membres au courant des développements internes. Ils contiennent des informations sur des événements et des manifestations des toutes les Villes des Alpes, celles-ci ayant ainsi par ce moyen la possibilité de présenter des projets intéressants pour les autres Villes. Des messages généraux de l'ensemble de l'espace alpin complètent l'offre. Le flashinfo donne ainsi accès aux Villes à une large palette de thèmes concernant l'ensemble de l'espace alpin. Le numéro de décembre a en outre bénéficié d'une nouvelle présentation graphique.

Si chaque Ville des Alpes est responsable des relations publiques pour sa région et son Land, le travail de presse international incombe en revanche au Secrétariat. Il fournit aux villes des documents pour leurs propres actions de RP, comme des communiqués de presse et du matériel d'information (brochure).

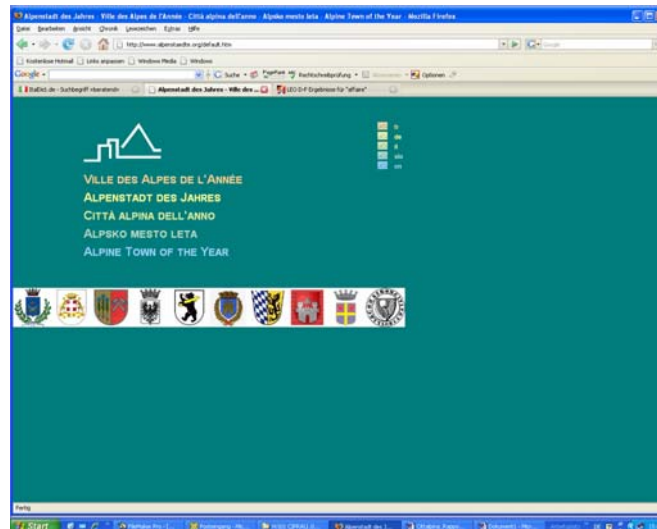
En 2007, le Secrétariat a donné du soutien à Sondrio pour l'envoi de supports d'information à d'autres villes concernant les différentes manifestations et de l'organisation de la cérémonie de clôture. Le Secrétariat a participé à la mise en place de l'atelier d'impulsion à Brigue-Glis. Il a également rédigé et envoyé un communiqué de presse annonçant l'événement en allemand, en italien et en français.

Le manuel est régulièrement actualisé et mis à disposition sur le site Internet.

www.villedesalpes.org

Le site Internet offre aux Villes membres un accès rapide et aisé à une vaste offre d'information, qui leur permet d'optimiser leurs projets dans l'esprit de la durabilité et de profiter des compétences et des expériences des autres villes. Le site Internet propose également des informations sur les Villes des Alpes et le processus de candidature, le tout dans les quatre langues de travail de l'Association. Les informations les plus importantes sont également disponibles en anglais. Grâce à un système de banque de données, les nouvelles et informations sur des publications et des manifestations actuelles sont régulièrement mises en ligne.

Le site Internet de l'Association Ville des Alpes de l'Année www.villedesalpes.org a bénéficié en 2007 encore de perfectionnements permanents. Il a été adapté aux exigences du réseau et actualisé en fonction des activités de l'Association. Les modifications dues à la création de l'Association Ville des Alpes de l'Année ont nécessité une mise à jour : Brigue-Glis, la Ville des Alpes de l'Année 2008, a été ajoutée, tout comme 16 projets individuels sur les thèmes « Energie » et « Ville et nature » dans quatre langues ainsi que de nouvelles photographies.



Le portail Internet www.villedesalpes.org

6. Réunions du Comité directeur et assemblées générales

Chaque année ont lieu deux réunions du Comité directeur et deux assemblées générales, au cours desquelles l'Association prend ses décisions politiques et opérationnelles. Cette année, elles se sont déroulées à Sondrio le 15 mars et le 30 novembre dans le cadre des festivités d'inauguration et de clôture de la Ville des Alpes de l'Année 2007. Le Secrétariat intervient dans l'organisation des réunions, prépare les documents nécessaires et assure la communication entre les différents représentants et représentantes des villes en proposant une interprétation simultanée.

7. Perspectives pour 2008: Convention alpine, travail de relations publiques, projets

L'Association prévoit les activités suivantes pour 2008

Coopération avec la Convention alpine

L'Association va poursuivre ses contacts et ses échanges avec le Secrétariat permanent et la transmission des informations essentielles aux organes exécutifs de la Convention alpine. Le 11 janvier, le Memorandum of Understanding entre le Secrétariat permanent de la Convention alpine et l'Association Ville des Alpes de l'Année a été signé à Brigue-Glis. Ce document pose les bases d'une coopération à long terme entre les partenaires. Grâce à lui, dans le cadre d'un programme de travail, des activités de coopération concrètes seront définies. Parmi celles déjà prévues, on peut citer l'organisation de manifestations communes, des actions de RP communes et une collaboration plus étroite avec la Ville des Alpes de l'Année en exercice.

Travail de relations publiques

Le Secrétariat va continuer de soutenir les précédentes Villes des Alpes, ainsi que les futures lauréates, dans leurs actions de RP. Pour la cérémonie d'inauguration à Brigue-Glis, le Secrétariat a fait fabriquer un poster déroulant (kakémono) de l'Association et l'a remis à la ville. Un poster déroulant similaire, agrémenté d'une photographie symbolisant la ville concernée, sera mis à la disposition de toutes les villes en faisant la demande.



Projet énergétique UrbanEnergyAlps

Si la proposition de projet atteint la 2ème étape de la procédure de sélection (décision à la mi-mars), le projet complet devra être soumis au plus tard le 20 avril 2008. A cet effet, et afin de garantir l'entente et la collaboration avec les partenaires, un deuxième atelier de travail aura lieu fin mars.

La décision définitive concernant le financement du projet tombera le 21 juin. Si elle est positive, le coup d'envoi sera donné le 10 juillet 2008.

Candidature au titre de « Ville des Alpes de l'Année 2009 » ou « 2010 »

Le 14 février 2008, le jury présentera sa proposition de Ville des Alpes 2009 et éventuellement, de Ville des Alpes 2010.

Flashinfos

En 2008, l'Association continuera de rédiger et d'envoyer régulièrement (tous les trimestres) ses flashinfos.

8. L'organisation

Les membres

Les membres sont les villes ayant reçu le titre de « Ville des Alpes de l'Année ». Ces dernières sont représentées par leur maire ou son adjoint(e). Chaque « Ville des Alpes de l'Année » nomme un(e) consultant(e) qui est responsable de la mise en œuvre des projets.

Les membres de l'Association « Ville des Alpes de l'Année » s'engagent à collaborer activement aux activités de l'Association et prennent part à l'assemblée générale organisée chaque année. Cette assemblée générale nomme le comité directeur, deux vérificateurs des comptes ainsi que les membres du jury, qui restent en fonction pour une durée de deux ans. Elle confirme formellement l'attribution du titre de « Ville des Alpes de l'Année ».

Les membres de l'Association sont : 1997 Villach/A , 1999 Belluno/I, 2001 Bad Reichenhall/D, 2002 Gap/F, 2003 Herisau/Ch, 2004 Trento/I, 2005 Sonthofen/D, 2006 Chambéry/F, 2007 Sondrio/I et 2008 Brigue-Glis/CH.

Le comité directeur

Le comité directeur se compose du 1er président / de la 1ère présidente, du 2ème président / de la 2ème présidente et d'un troisième membre du comité directeur. (Les membres actuels du Comité directeur ont été élus le 24 novembre 2006.)

1ère présidente :

Colette Patron

Maire adjointe et responsable du tourisme, Gap/F

B.P. 92

F- 05007 Gap

Tel: +33 492 53 24 30

Fax: +33 492 53 24 96

colette.patron@ville-gap.fr

**2ème président :**

Hubert Buhl
Maire, Sonthofen/D
Rathausplatz 1
D-87527 Sonthofen
Tel.: +49 8321 615 210
Fax: +49 8321 615 294
stadt@sonthofen.de

3ème membre du comité directeur

Alberto Pacher
Maire, Trento/I
Via Belenzani, 20
I-38100 Trento
Tel: +39 0461 884216
Fax: +39 0461 983950
cittaalpina@comune.trento.it

Les vérificateurs des comptes

Benno Keel
Consultant, Herisau/CH
Postfach 1160
CH-9102 Herisau
Tel: +41 71 354 54 26
Fax: +41 71 354 54 13
benno.keel@herisau.ar.ch

Josef Dennerl
Consultant, Bad Reichenhall/D
Rathausplatz 1
D-83421 Bad Reichenhall
Tel: +49 8651 775 290
Fax: +49 8651 775 213
Josef.dennerl@stadt-bad-reichenhall.de

Le jury

L'assemblée générale de l'Association « Ville des Alpes de l'Année » nomme un jury composé d'au moins trois représentant(e)s de différentes organisations spécialisées, actives dans l'ensemble des Alpes.

Le jury propose la prochaine « Ville des Alpes de l'Année » parmi les villes candidates. De plus, le jury examine le programme annuel de la « Ville des Alpes de l'Année » qui a été choisie et conseille cette ville sur les questions de fond. Chaque « Ville des Alpes de l'Année » remet au jury un rapport final sur ses activités et ses projets au terme de l'année écoulée.

Actuellement, le jury se compose des représentants suivants (élection du 24 novembre 2006) :

- Prof. Ettore Bonazza, Trento/I, Communauté de travail Villes alpines
- Gerhard Leeb, Villach/A, Pro Vita Alpina
- Andreas Weissen, Schaan/FL, CIPRA International

Les consultants et consultantes

Chaque « Ville des Alpes de l'Année » nomme un(e) consultant(e). Les consultant(e-s) sont responsables de la mise en œuvre du concept de la Ville des Alpes dans leur propre ville et de la collaboration entre les Villes des Alpes. Ils / elles se tiennent en relation avec le Secrétariat et ils / elles prennent part à l'assemblée générale à titre consultatif.

Villach: Dr. Josef Neugebauer

Abteilung für Öffentlichkeitsarbeit
Rathausplatz 1
A-9500 Villach
Tel.: +43 4242 205 1720
Fax: +43 4242 205 1799
projektbuero@villach.at

Belluno: Maria Grazia Passuello

Assessore Istruzione, Cultura, Flussi
Migratori, Politiche giovanili.
Via Mezzaterra, 45
I-32100 Belluno
Tel: 0039 0437 913174
mypassuello@comune.belluno.it

**Bad Reichenhall: Christian Staudacher**

Amtsleiter Ordnungsamt
Rathausplatz 1
D-83421 Bad Reichenhall
Tel.: +49 8651 775 234
Fax: +49 8651 775 213

Christian.staudacher@stadt-bad-reichenhall.de

Josef Dennerl

Rathausplatz 1
D-83421 Bad Reichenhall
Tel: +49 8651 775 290
Fax: +49 8651 775 213

Josef.dennerl@stadt-bad-reichenhall.de

Gap: Martine Marlois-Halbout

Responsable Environnement
31, Route de la Justice
F-05000 Gap
Tel.: +33 492 53 18 72
Fax: +33 492 531876

martine.halbout@ville-gap.fr

Herisau: Benno Keel

Amtsleiter Amt für Volkswirtschaft
Postfach 1160
CH-9102 Herisau
Tel.: +41 71 354 54 26
Fax: +41 71 354 54 13

benno.keel@herisau.ar.ch

Trento: Cristina Ambrosi

Capo ufficio Turismo
Via delle Orfane, 13
38100 Trento
Tel.: +39 0461 884523

cristina_ambrosi@comune.trento.it

Sonthofen: Manfred Maier

Hauptverwaltung Stadt Sonthofen
Rathausplatz 1
D-87527 Sonthofen
Tel.: +49 8321 615 212
Fax: +49 8321 615 294

manfred.maier@sonthofen.de

Chambéry: Monique Marchal

Mairie de Chambéry
Chambéry Promotion
BP 1105
F-73011 Chambéry Cedex
Tel : +33 479 60 21 01
Fax: +33 479 60 20 74

m.marchal@mairie-chambery.fr

Sondrio: Stefania Stoppani

Responsabile Servizio Cultura, sport
e turismo
Piazza Campello, 1
23100 Sondrio
Tel: +39 0342 52 62 65
Fax: +39 0342 526 255

StoppaniS@comune.sondrio.it

Brigue-Glis: Eduard Brogli

Stadtschreiber
Postfach 272
3900 Brigue-Glis
Tel +41 027 922 41 21
Fax +41 027 922 41 25

eduard.brogli@brig-glis.ch

Le Secrétariat

Le Secrétariat de l'Association est responsable de l'exécution des décisions et il défend les intérêts de l'Association «Ville des Alpes de l'Année».

Les collaborateurs et collaboratrices du Secrétariat sont :

Directeur :

Andreas Götz, CIPRA International, Schaan/FL

Chargée de mission:

Aurelia Ullrich, CIPRA International, Schaan/FL



Collaboratrice du projet:

Serena Rauzi, CIPRA International, Schaan/FL

Association Ville des Alpes de l'Année

Im Bretscha 22

FL-9494 Schaan

Tel: +423 237 40 39

Fax: +423 237 40 31

E-mail: aurelia.ullrich@alpenstaedte.org

Colette Patron
1ère présidente

Hubert Buhl
2ème président

Alberto Pacher
3ème membre